



CENTRE DE VOL A VOILE DE VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS

544 route du Poncelin, 69620 Frontenas

Tarifs 2025 au 01/12/2024, non contractuels, communiqués à titre indicatif, modifiables sans préavis.

« POUR POUVOIR VOLER LE SOLDE DU COMPTE DU PILOTE DOIT ETRE CREDITEUR DE 50 EUROS AU MINIMUM »

Tarifs inscription membres

	+ 25 ans	- 25 ans
Cotisation annuelle membre - 25% après le 1er août, pour l'année en cours <ul style="list-style-type: none">Libre accès aux infrastructures du club (club house, atelier, piste, stockage remorque/planeur à l'extérieur)Remorquages à tarif préférentielVol de contrôle avec un instructeur sur une machine du club au tarif en vigueur.Décollages autonomes illimités	200 €	150 €
Pass d'Accès aux Planeurs Club <ul style="list-style-type: none">Accès illimité aux machines du club. aux tarifs en vigueur.	170 €	65 €
 Licence et assurance fédérale – Passion – (Voir options dans tarifs FFVP), sans Individuel Accident et sans Frais Médicaux, à partir de : Liste des licences FFVP : https://tinyurl.com/2f8a8c6e	186,06 €	81,06 €

A partir du 1er octobre, l'inscription, la participation aux frais et la licence sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

- 30 € de subvention sur la licence avec le Pass' Région pour les lycéens de la région Auvergne Rhône Alpes.

Assurance fédérale passager	10 €
Location place dans hangar, propriétaire planeur privé	1 100 €
Abris d'une remorque entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mars, selon disponibilité	90 €/mois

Tarifs location de cellule

Principe de la tarification : Le tarif de base est appliqué pour chaque pilote jusqu'à un **montant global de location cumulé** de 220 € quel que soit le type de planeur ; ensuite **une réduction** est appliquée jusqu'à un montant de 1280 €.

Au-delà de 1280 € la location est gratuite quel que soit le type de planeur.

Taux horaire de cellule en fonction du montant dépensé en location de cellule <u>par siège</u>		
Machine	Tarifs de base	Au-delà de 220 €
Duo Discus	21,63 €/h par siège	15,79 €/h par siège
Cellule SF25	13,54 €/h par siège	9,88 €/h par siège
ASK13, Alliance SF34	12,18 €/h par siège	8,89 €/h par siège
LS4	25,72 €/h	17,78 €/h
Pégase	21,63 €/h	15,79 €/h
Astir	13,54 €/h	9,88 €/h
Ka 8	8,08 €/h	5,90 €/h

- Les heures cellules sur les planeurs biplaces avec deux membres du club (hors instruction) seront obligatoirement facturées par siège, chaque pilote étant facturé selon son tarif.
- Lors des « VI perso » (cas où un pilote du club emmène, en biplace, une personne extérieure au club) le pilote sera facturé selon son tarif pour son siège, mais supportera également la facturation du siège passager au même tarif.

- L'utilisation des planeurs biplaces en solo est possible **uniquement** dans le cas où aucun planeur monoplace n'est disponible. Dans ce cas, le pilote paye son siège selon son tarif. (Il ne paie pas le deuxième siège)
- Les heures cellules du motoplaneur SF25 sont facturées sur le tarif pour deux sièges en cas de vol solo.

Tarifs location de cellule biplace pour instruction

Machine	Tarif de base	Au-delà de 220 €
Duo Discus	26,25 €/h	19,16 €/h
SF25	16,27 €/h	11,88 €/h
ASK13, Alliance SF34	14,60 €/h	10,66 €/h

- Ces tarifs s'appliquent pour :
 - Les vols de contrôle obligatoires,
 - Les pilotes en formation campagne ou perfectionnement avec un instructeur.
 - Les pilotes nouvellement brevetés qui ne peuvent voler que sur leur planeur de formation.

Forfait annuel apprentissage

	+ 25 ans	- 25 ans
Forfait apprentissage pour les pilotes débutants le vol à voile	180 €	120 €

- Heures de vols illimitées sur l'année en Alliance et ASK 13 jusqu'au lâché sur monoplace.
- Les heures de formations sont dispensées par des instructeurs qualifiés et bénévoles.
- A partir du 1er octobre, le forfait est valable pour l'année suivante.
- Renouvelable une fois, l'année suivante, si le pilote n'est pas encore lâché sur monoplace
- Sont facturées en plus : Les mises en l'air (remorqueur et motoplaneur)
- La formation campagne n'est pas inclus dans le forfait.
- Le tarif inscription membre n'est pas compris dans le forfait. (Cotisation, participation aux frais et licence)

Tarifs mises en l'air

Exclusivement pour les membres du club

Remorqueur DR 400	3,10 € le 100 ^{ième} moteur <i>Mini de facturation à 23,2 € (8/100^{ième}), hors tour de piste école. Après un premier vol, d'une durée inférieure à 20 min, si le pilote décide dans la même journée de faire un second vol, alors le premier remorquage est remis de 30%. Ceci n'est pas applicable pour les tours de piste.</i>
NOUVEAU Forfait remorquage <i>Non remboursable Non rétroactif</i>	200€ puis TOUS les remorqués à 1,70 € le 100 ^{ième} moteur <i>Valable pour l'année en cours Mini de facturation à 13,6 € (8/100^{ième}), hors tour de piste école.</i>
Moteur SF25	0,60 € le 100 ^{ième} moteur
Dépannage Belleville et Brindas	90 €
Dépannage Mâcon, Feurs et St Galmier	130 €
Dépannage air planeur club	2,20 € le 100 ^{ième} moteur

Les tarifs de remorquages pourront être modifiés sans préavis en fonction de l'évolution du prix du carburant

Vol découverte

- Vol d'initiation : **110 € (100 € à partir de 10)**

Forfait six vols

- Forfait 6 vols avec instructeur (ou avec pilote expérimenté), licence FFVP incluse :
- 25 ans : **480 €** + 25 ans : **540 €**

Pilote de passage

- Cotisation **20 €/jour**
- Remorqué à **3,4 €/centième**
- Hangar planeur **20 €/jour (maxi 20 jours par an)**
- Décollage autonome : **5€**

Aérodrome de Villefranche-Tarare - tél : 04 78 47 92 50 – info@planeur-beaujolais.fr

Association loi 1901 - 544 Rte du Poncelin, 69620 Frontenas
69400 Villefranche/Saône – site : planeur-beaujolais.fr